

Particuliers

Publié le 19/11/2022 – Mis à jour le 06/03/2023

Mettre en demeure le constructeur de terminer sa maison

[Accéder au Modèle de document](#)

Mise en demeure du constructeur de terminer les travaux en cas de non-respect des délais fixés par le contrat de construction de sa maison



Luberon Monts de Vaucluse

Horaires : Lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Adresse : 315 avenue Saint Baldou 84300 Cavailon

Tél. : [04 90 78 82 30](tel:0490788230)